
Décision n° DLG-2025-04 portant délégation de signature

LA DIRECTRICE

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-10 ;

Vu le décret n°94-1225 du 30 décembre 1994 portant organisation de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles ;

Vu l'arrêté interministériel du 25 août 2021 portant nomination de la directrice de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles ;

Vu la délibération n° 2023-05 du 14 mars 2023 portant délégation d'attributions du conseil d'administration à la directrice de l'ENSP.

DÉCIDE

Article 1

Délégation de signature est donnée à Madame Elsa LEVY-PRUDENT, directrice de l'École Supérieure de Jardin, à effet de signer au nom de la directrice de l'ENSP, dans la limite de ses attributions, les actes définis ci-après :

1° En matière de gestion des activités d'enseignement :

- Les lettres d'engagement de vacataires,
- Les états de service d'enseignement (personnels et vacataires),
- Les conventions de formation professionnelle continue dématérialisées (organismes financeurs)
- Les conventions de stage en entreprise

2° En matière de gestion des personnels du service :

- Les ordres de mission ponctuels en France métropolitaine,
- Les autorisations de congés annuels et RTT.

3° En matière de gestion financière des crédits alloués au service :

Dans la limite des crédits alloués au service :

- Les actes d'engagement des commandes relevant des besoins du service d'un montant maximal de **mille euros (1000€)**.

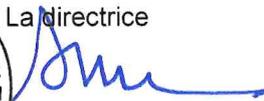
Article 2

La présente délégation prend effet à compter de sa signature et cessera au plus tard à la fin du mandat de la directrice ou en cas de changement ou cessation de fonction du délégataire.

Elle abroge et remplace la décision n° 2025-03 du 6 juin 2025 portant délégation de signature partiellement sur le même périmètre au bénéfice de Madame Véronique LAULIER.

La présente décision est soumise à publicité et sera affichée de manière permanente sur le site internet de l'établissement.

Versailles, le 4 septembre 2025

La directrice

Alexandra Bonnet

